

PRISME

Pôle de référence
inclusif sportif
métropolitain



PRISME

Pôle de référence
inclusif sportif
métropolitain



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

COLLECTIVITÉ HÔTE





édito

Depuis plusieurs années, je suis fier de porter, aux côtés de Magalie Thibault, Vice-présidente en charge de l'autonomie des personnes, de Mathieu Hanotin, Conseiller départemental délégué au sport et à l'organisation des grands événements, et de nombreux partenaires, le projet d'un pôle métropolitain de référence autour de l'inclusion sportive sur l'espace du stade de la Motte à Bobigny. Aujourd'hui, cet engagement se concrétise par la programmation d'un nouvel équipement sportif innovant, qui verra le jour avant l'accueil des Jeux de Paris 2024, dont il constituera un héritage paralympique majeur.

Le PRISME veut offrir un espace de pratique sportive unique en Europe, pensé pour faciliter l'accueil de tou-te-s et co-construit pour répondre au mieux aux besoins de ses futur-e-s utilisateur-ric-e-s, qu'il-elle-s soient valides, en situation de handicap, sportif-ve-s de haut-niveau ou amateur-ric-e-s.

L'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 reposait sur une vision, celle de faire de ces Jeux un accélérateur des transformations sociales au service d'une société plus juste, plus solidaire, plus ouverte. Ces valeurs, que la Seine-Saint-Denis porte au quotidien, nous engagent désormais à réfléchir ensemble à un héritage paralympique au service de tou-te-s, reflet d'une société plus inclusive et dont ce nouvel équipement saura constituer la pierre angulaire.

Stéphane Troussel

Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

LE PRISME, UN PROJET INNOVANT ET AMBITIEUX

UN ESPACE DE PRATIQUE SPORTIVE POUR TOU-TE-S

Livré dès 2023 par le Département de Seine-Saint-Denis, le PRISME sera un équipement sportif innovant. Sa programmation et sa réalisation se feront dans le respect des règles de la **conception universelle**, c'est-à-dire, pensées pour accueillir l'ensemble des publics dans une logique inclusive, qu'ils soient valides ou en situation de handicap. L'application d'une telle démarche à un équipement sportif **constitue une première en Europe**.

Les mobilités et l'accessibilité du site seront travaillées et concertées pour permettre la plus grande autonomie des personnes dans leur pratique sportive. **Cette priorité faite à l'accessibilité dans toutes les phases du projet doit ainsi permettre au PRISME d'incarner une vision inclusive et innovante de la ville de demain, en proposant des équipements sportifs et non sportifs, des circulations, des services ou encore une signalétique pensée à l'aune de la conception universelle.**



CALENDRIER

PREMIER TRIMESTRE 2020

lancement du marché

DERNIER TRIMESTRE 2021

début des travaux

2E SEMESTRE 2023

livraison du PRISME

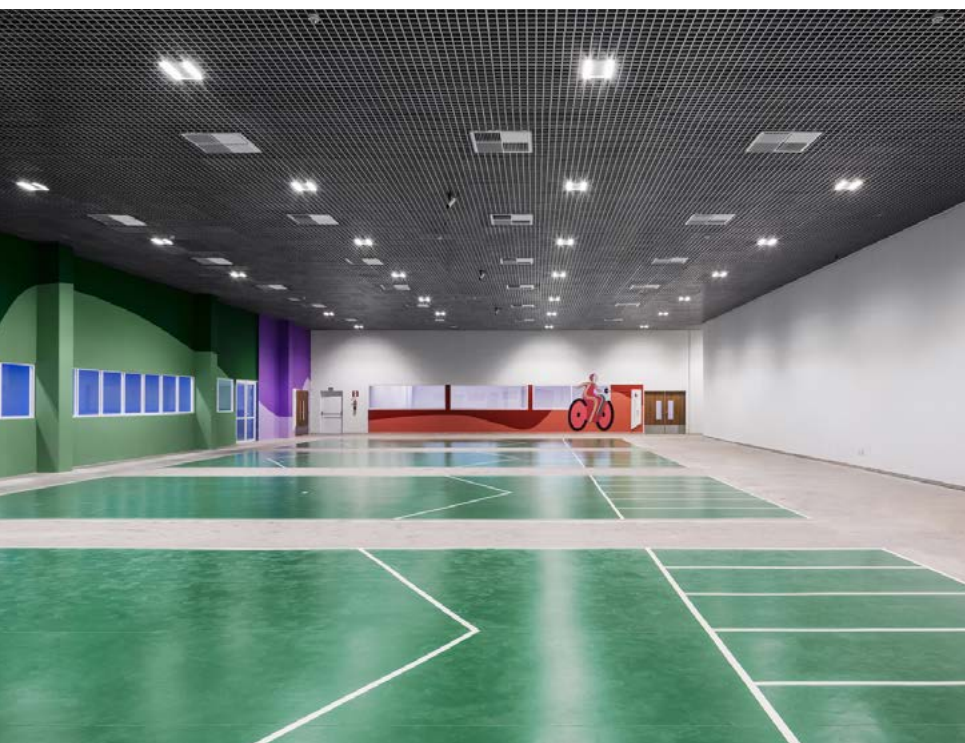
BUDGET PRÉVISIONNEL

44 millions d'euros

© Iceberg - Photo non contractuelle

1) DES ÉQUIPEMENTS POUR LA PRATIQUE DE TOUT-E-S

- Une salle conçue pour permettre la pratique de la Boccia, de la danse et de l'expression physique
- Une salle de musculation
- Une halle multisports avec gradins, permettant l'accueil de compétitions sportives ou para-sportives
- Une salle multisports avec un traitement spécial permettant l'accueil des publics souhaitant évoluer en milieu protégé (traitements acoustiques, lumineux, marquages au sol led, etc.)
- Une salle d'armes de 6 pistes, pouvant également accueillir le tir à l'arc ou une aire de lancer virtuelle
- Un grand dojo comprenant 4 aires de combat



2) UN LIEU ADAPTÉ AU HAUT-NIVEAU

- Un espace de classification et de détection paralympique
- Des espaces de pratique dédiés au haut-niveau
- Une salle d'évaluation musculaire et cardio-respiratoire

3) UN PÔLE DE RECHERCHE INTÉGRÉ

- Un plateau de recherche, développement et innovation pédagogique
- Un plateau de kinésithérapie, de soins, de récupération et de rééducation
- Des bureaux dédiés aux fédérations et aux chercheurs
- Un espace ressources alimenté par les fédérations et l'université Sorbonne Paris Nord
- Des salles dédiées à l'accueil de formations et de séminaires
- Une salle composée de plateformes de force
- Un espace de balnéothérapie

UN RAYONNEMENT MÉTRO- POLITAIN ET NATIONAL

Par sa dimension innovante, le PRISME porte une nouvelle vision de l'organisation de l'espace urbain, accessible à tou-te-s, et de l'offre de pratique sportive inclusive. Il constituera **une ressource pour les autres collectivités** intéressées par cette démarche, ainsi que **pour les professionnel-le-s de l'encadrement sportif ou de l'accompagnement médico-social**.

Le PRISME aura également **une forte vocation scientifique**. Les interactions entre sportif-ve-s, chercheur-se-s et grand public devront permettre de nourrir les connaissances et de transformer les représentations. Le PRISME proposera à ce titre **un espace dédié à la classification pour tous les types de handicaps**, ainsi qu'un pôle de recherche et d'expertise.

UN HÉRITAGE MAJEUR DES JEUX DE PARIS 2024

Le PRISME a pour ambition d'incarner l'un des héritages majeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Il permettra de **rattraper un retard en termes d'infrastructures** sportives sur le territoire, profitera à tou-te-s pour la pratique sportive et constituera un vecteur de changement pour le quotidien des personnes. La portée inclusive du futur cluster, et la dimension universelle qu'il véhicule auprès des habitant-e-s du territoire et des partenaires, sauront **préparer le public de Seine-Saint-Denis à l'accueil des Jeux**, les familiariser avec les disciplines paralympiques et faire des Jeux Paralympiques un succès populaire.

Le PRISME accompagnera par ailleurs le travail de détection et l'entraînement des futurs talents paralympiques français en partenariat avec le Comité Paralympique Sportif Français. L'équipement pourra également permettre **l'accueil de compétitions nationales et internationales**, notamment dans les disciplines paralympiques, handisport et sport adapté.

UN ÉQUIPEMENT FAÇONNÉ PAR SON TERRITOIRE

En invitant près de 200 structures, clubs, associations ou collectivités à participer à la définition du projet, le Département de Seine-Saint-Denis a voulu faire du PRISME un équipement utile et ancré dans son territoire.

Cette phase d'échange a permis d'identifier de nombreuses synergies entre les usages liés à la recherche, au haut-niveau mais aussi et surtout à la pratique régulière d'une activité physique et sportive. Implanté sur le site du stade de la Motte à Bobigny, le PRISME ne sera pas un équipement « hors sol », mais bien le symbole d'un territoire en faveur d'une pratique sportive plus inclusive, plus solidaire, comme l'illustrent déjà l'Intégrathlon, le Festival des pratiques partagées organisé par la FSGT93 ou les écoles multisports proposées par le Comité départemental de Sport adapté.

A l'échelle du département, ce sont ainsi plus de 40 entités, allant de l'université Sorbonne Paris Nord aux établissements médico-sociaux réunis au sein de l'URIOPSS, en passant par les collectivités et les comités et fédérations sportives et para-sportives, qui ont pu exprimer leurs attentes et besoins.

La maîtrise d'ouvrage portée par le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis veillera, par ailleurs, au respect des clauses sociales départementales afin de garantir que cet investissement bénéficie également aux TPE et PME du territoire, tout en assurant sa durabilité par un accompagnement vers une labellisation BDF (bâtiments durables franciliens) grâce à l'association Ekopolis.

DÉPARTEMENTS SOLIDAIRES



Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental



SUIVEZ-NOUS #SSD93

seinesaintdenis.fr

Janvier 2020